

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Afférents CM | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11 | 11 | 11 |

SEANCE ORDINAIRE DU 20 Mars 2026

L'an deux mil vingt six, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 009-2026 -

Date de convocation

16 mars 2026

Date de l'affichage

24 mars 2026

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Stéphanie BLANCHON GRENOT, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Vanessa COURDEROT, Mathias GIRARDIN, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVN

Absents excusés : Pascal COURDEROT qui donne pouvoir à David CHECHILLOT)

Absent :

Secrétaire de séance : Emilie PARROT

Election des adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;
Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

–La liste Stéphanie BLANCHON GRENOT ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme Stéphanie BLANCHON GRENOT (1^{er} adjoint) et M. Mathias GIRARDIN (2^{ème} adjoint).

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le/La secrétaire,
Emilie PARROT



Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le 24/03/2026



ID : 039-213903081-20260320-2026_D009-DE

